

Mobilisation contre le volet pénal du projet de loi réforme de la Justice

Fiche pratique publié le 07/11/2018, vu 326 fois, Auteur : [Me Erika THIEL](#)

Alors que l'examen du projet de loi réforme de la justice va débiter à l'assemblée nationale, plusieurs confrères dressent un état des lieux de ce projet et demandent à l'assemblée nationale d'apporter davantage d'améliorations que celles qui ont déjà été adoptées par le Sénat :

« *Ce ne sont pas les avocats qui sont excessifs mais ce projet de loi qui est excessif* », Indique notre bâtonnier Marie-Aimée PEYRON.

Alors que l'examen du projet de loi réforme de la justice va débiter à l'assemblée nationale, plusieurs confrères dressent un état des lieux de ce projet et demandent à l'assemblée nationale d'apporter davantage d'améliorations que celles qui ont déjà été adoptées par le Sénat :

« *Ce que nous disons nous l'avons toujours dit. Il y a un recul inutile des droits de la défense* » (Christian Saint-palais)

« *On traite un problème de moyens par une régression des droits* » (Hervé Témime)

« *le parquet récupère de plus en plus de procédures qui ne sont pas contradictoires* » (Jacqueline Laffont)

C'est la loi du « *triomphe du parquet* » (Henri Leclerc).

?

[+ D'ACTU SUR THIEL AVOCAT](#)